

## Extrait CM 31 01 2022

[16'45 ]

**Architecte :** La surface totale de l'aménagement représente au total 4000 mètres carrés. L'ensemble de cette étude a été menée avec l'ensemble des partenaires [inaudible] aux réunions.. Y'a eu quelques réunions avec la CCI et d'autres partenaires déjà cités, dans le tourisme...

Au niveau du budget, on est sur un budget de l'ordre de 10 millions d'euros, là je laisse la main à Jean Roger Durand pour enchaîner. Si vous avez d'autres questions ?

**Claudine Fournet :** Oui moi oui. L'extension là, c'est un avant-projet sommaire, est ce qu'elle a été validée par l'architecte des bâtiments de France ?

**Architecte :** y'a eu énormément de réunions avec la DRAC\*, l'archi des bâtiments de France mais également de la Région et euh...

*\*DRAC : Direction Régionale Affaires Culturelles*

**Claudine Fournet :** Non mais en l'occurrence c'est plutôt l'architecte des bâtiments de France...

**Jean Roger Durand:** oui mais...

**Architecte:** y'a eu plusieurs discussions avec la DRAC

**Jean Roger Durand:** et les archi du patrimoine aussi...

**Architecte:** oui parce que y a aussi des relations avec tout ce qui va être aussi la préservation de...

**Claudine Fournet :** On entend pas bien....

**Jean Roger Durand :** il est timide encore !

**Architecte :** y' a eu beaucoup de concertation aussi par rapport à tout ce qu'il faut préserver au sein du château, du coup, il y a pas mal d'analyses aussi par rapport à tout ça. Il y a eu pas mal de repérages, de sondages aussi par rapport aux peintures...

**Claudine Fournet :** c'était symbolisé par des étoiles là ?

**Architecte :** Oui, oui, c'est ça. Et puis, il y a eu une reconnaissance de tous les éléments à préserver et donc oui pas mal de concertation avec différents organismes par rapport à ça oui...

**Claudine Fournet :** . Et du coup le matériau utilisé c'est du bois, c'est de la pierre, c'est quoi ?

**Architecte :** C'est... alors c'est pas encore totalement défini pour le moment, ils veulent partir sur quelque chose qui a un aspect minéral. Ça pourra être du béton, ça pourrait être de la pierre... C'est pas encore totalement fixé...Mais en tout cas, ça à été discuté avec l'ABF\*...Et euh, enfin c'est la direction qu'ils prennent en tout cas...

*\*ABF : Architecte Bâtiments de France*

**Claudine Fournet :** Et j'ai une autre question : je voulais savoir si tous ces aménagements ils ont été...enfin si c'est lié à la demande de l'établissement scolaire ? Enfin comment vous avez procédé ?

Parce que je veux dire, l'instigateur initial du projet c'est quand même le lycée hôtelier...

**Jean Roger Durand** : Non, non c'est la commune.

**Claudine Fournet** : A bon ?

Mais la commune en général elle s'occupe des écoles primaires, pas des..

**Jean Roger Durand** : Elle s'occupe aussi des projets communaux dans les bâtiments communaux.

**Claudine Fournet** : Ca me laisse sans voix !

**Jean Roger Durand** : Peut-être mais bon...l'Éducation nationale est un partenaire parmi d'autres.

**Nadia Amrane** : Moi j'ai une question : concernant la disposition des salles d'applications, salle de réception, etc. Ça a été travaillé avec un site témoin qui a pu fait tourner les plus les moins de l'exposition de ces salles, des accès, des circulations etc.. ?

**Architecte** : alors du coup, pour tout ce qui a été travaillé...

**Nadia Amrane** : pour l'ergonomie des lieux...

**Architecte** : tout ce qui est cuisine d'application ça a été travaillé par un bureau d'études [ ? Resto], donc eux ils ont vraiment une connaissance sur ce type de projets là, donc justement sur tout l'ergonomie de ces espaces-là, y'a une vraie contrainte, il faut s'installer dans un site qu'on ne peut pas forcément toucher, donc tout a été optimisé, il y a eu beaucoup de discussions, ils ont essayé de retravailler certains espaces : les cuisines ont été déplacées parce que justement, d'un point de vue technique, c'était finalement pas possible. Mais il y avait des éléments qu'il fallait absolument préserver, qu'on ne pouvait pas déconstruire. Donc, au final, ils en sont arrivés à ce niveau-là. Après, il y a des plans beaucoup plus détaillés du cuisiniste, justement, où il a installé tous les équipements nécessaires pour voir si ça rentrait bien comme il faut etc...et si c'était vraiment viable dans certains espaces. Donc ça a été vraiment bien étudié.

**Nadia Amrane** : oui notamment tout ce qui est aération etc....quand on est dans un milieu contraint j'imagine ça a pas dû être....

**Architecte** : Oui, c'était la vraie problématique.

**Nathalie Porquet** : Au niveau des [inaudible] structures, est ce que vous avez prévu un endroit pour les animations?

**Architecte** : Justement, tout ce qui est en jaune là, donc là on est en R+1, y'a aussi au niveau du R+2...Toutes les parties en jaune en fait ce sont des salles qui sont libres, donc des salles, qui peuvent être de réceptions, de séminaires, donc là on a la partie auditorium, et en ça ce sont des salles qui peuvent accueillir différentes ....

**Nathalie Porquet** : Je parlais pas de celles-là !

**Architecte** : Ah pardon....en rez de jardin ?

**Nathalie Porquet** : oui voilà...

**Architecte** : Ah des animations en extérieur vous voulez dire ?

**Nathalie Porquet :** oui

**Architecte :** oui bien sûr en rez de jardin, euh, je ne vois pas sur les plans...

Oui toute cette partie-là, on va avoir une connexion à la fois avec cette zone ici depuis cette terrasse et aussi depuis la partie qui va plus être en connexion avec la rue. Donc là il y a la possibilité vraiment d'avoir des animations à l'extérieur, mais aussi sur cette terrasse-là. C'est assez polyvalent au final comme lieu. Il n'y a pas de fonction précise qui est définie dans ces espaces là, ce sera au fil des besoins quoi...

**Nathalie Porquet:** D'accord...la gestion de tout ça va être donnée à qui en fait finalement de tout ce qui est hôtellerie ? Puisque Mr le maire dit que c'est pas le lycée hôtelier c'est ça hein ?

**Architecte :** Sur la gestion ? Euh...

**Nathalie Porquet:** La gestion de tout ce qui est partie hôtellerie...Il va y avoir un appel d'offre ? Il va y avoir quelque chose ? Comment ça se passe ?

**Jean Roger Durand :** Donc actuellement y'a une étude qui est menée par l'état, au niveau de l'Agence nationale de cohésion des Territoires, je m'excuse hein d'employer..ils l'appellent ANCT, donc c'est une mission d'étude qui est menée actuellement pour connaître le fonctionnement futur et le mode de gestion qui sera retenu...

**Nathalie Porquet:** D'accord...

**Jean Roger Durand :** En gros, combien ça va coûter quand ce sera en service, et qui va le gérer... C'est un peu les deux missions qui ont été confiées,

**Nathalie Porquet:** D'accord y' encore aucune euh....

**Jean Roger Durand :** C'est l'Etat qui le finance, l'Etat tient beaucoup au projet, c'est un pilier, donc ils nous aident... Parce qu'en gros, l'investissement c'est toujours la partie la plus difficile hein, je vais pas...je m'excuse de parler comme ça mais la partie la plus délicate, c'est l'après investissement : une fois que le paquebot il est sur la mer, est ce qu'il s'équilibre financièrement ? à quels besoins il répond ? Quels sont les types de formations dispensées ? Quel sera l'équilibre financier? Etc...Toutes ces questions elles sont très importantes...en fait c'est les questions les plus importantes ! Non pas que...le projet architectural il est ...

**Nathalie Porquet:** non mais c'est le rapport derrière, je veux dire qu'est ce qu'on va gagner par rapport à ce futur projet ?

**Jean Roger Durand :** Bien sur, c'est complètement, c'est déterminant...

**Bruno Descombes :** pour en revenir à la question de tout à l'heure : on va être amenés à discuter tout à l'heure du transfert de propriété du Château, or là on est en train de mettre de l'argent dans un projet et dans des recherches et dans des études. C'est la mairie de Largentière qui le fait, pour donner le château à la région ?

**Jean Roger Durand :** Oui.

Parce que si vous voulez, en gros, on est sur un projet de 10 millions d'euros HT, le constat qu'on a fait au niveau communal, c'est qu'on n'était pas capable de piloter le projet. La région nous propose effectivement de se substituer à la commune pour piloter le projet. Je pense que c'est une opportunité

énorme. Je pense que peu de communes ont cette chance-là.

**Bruno Descombes :** et là, on est en train de payer des choses pour que la chose dans la Région récupère ....

**Jean Roger Durand :** Non, là actuellement on est à peu près sur 150 000 € d'études, en gros à la louche, qui ont été payés par le SDEA\* pour le moment, après ce sera prévu dans le transfert de propriété.

*\*SDEA : Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement*

**Claudine Fournet :** qui ont été payés par qui ? Pardon j'ai pas entendu...

**Jean Roger Durand :** Le SDEA : Le Syndicat départemental d'Équipement d'Ardèche. C'est un service du département (on va faire court hein) , disons, c'est le département de l'Ardèche qui pour le moment a assumé cette part là

[26'47]

**Claudine Fournet**

Alors moi j'en reviens à la question avec le lycée, donc ça n'a plus aucun lien?

**Jean Roger Durand**

Si si bien sûr mais c'est pas seulement un établissement, c'est pas un deuxième lycée hôtelier voilà ce que je veux dire...

**Claudine Fournet**

Non, ma question que je posais tout à l'heure, c'est de savoir si ça a été fait à la demande du lycée hôtelier parce que c'est quand même eux les formateurs, c'est eux qui ont des besoins...

**Jean Roger Durand**

Donc ça a été fait certes, le lycée hôtelier a besoin de se développer, de s'asseoir de façon plus...comment dire? Plus forte, sur le territoire et en même temps il y a les consulaires et les branches professionnelles, mais là bon Alban c'est lui qui mène la négociation avec les branches professionnelles. Donc là c'est par rapport aux besoins qu'ils soient publics ou privés...Que ce soit des formations initiales ou des formations continues. Donc en gros, l'Éducation Nationale c'est un partenaire comme un autre...On a déjà, ils nous ont donné un document de la formation...

**Huguette Anjolras ?**

Qu'on a présenté en commission patrimoine, dont Mme Fournet...

**Claudine Fournet**

Oui oui je l'ai eu..

**Huguette Anjolras ?**

et elle l'a eu le document...

**Jean Roger Durand**

Ah d'accord excusez-moi...Mais donc en gros pour ceux qui sont pas au courant effectivement....voilà donc après il y a des branches professionnelles de l'hôtellerie notamment....Alban pourra en parler un peu plus..Et puis y'a les consulaires...Donc chacun va avoir un tout petit peu ces besoins qui vont être évalués et y'aura ensuite les formations qui seront calées. Alors après ça fonctionnera, pour répondre à Nathalie, c'est la région qui va assumer le risque financier, c'est pas la commune. Mais ça fonctionnera avec la Région Rhône-Alpes Auvergne et avec un gestionnaire qui dépendra de la région Rhône-Alpes Auvergne .

**Nathalie Porquet**

Donc, pour en revenir à ce que vous êtes en train de dire, ça veut dire que aucun commerçant de Largentière ne pourra déposer quoi que ce soit puisque c'est la commune qui va, ou Alban, qui choisit les professionnels, c'est ça ? Comment ça se passe? Non mais justement, comment ça se passe quoi...?

**Jean Roger Durand**

C'est prématuré Nathalie...

**Nathalie Porquet**

non, mais je ne sais pas, c'est vous qui avez que Alban choisissait les professionnels...

**Jean Roger Durand**

Non Alban il va...C'est pas Alban qui va choisir les [inaudible 00:02:40]

**Nathalie?**

Non non c'est pas ça, excusez-moi je me suis mal exprimée. Ce que je veux dire, c'est que quelle branche professionnelle aujourd'hui Alban il contacte pour pouvoir ..Je vais poser ma question différemment, désolée..

**Alban Guillemin**

Non évidemment c'est....

**Jean Roger Durand**

est-ce que vous entendez?

**Milène Villard**

Non très mal ! Ce serait bien d'avoir le deuxième micro comme la dernière fois...

**Alban Guillemin**

Merci, bonjour à tous. Non non bien sur c'est pas... Y'a pas un rôle à définir qui va rentrer dans le château. Non je suis, j'ai un rôle de restaurateur. J'ai un réseau autour de moi, comme tu l'as également, de confrères restaurateurs et il me semblait important dans ce projet-là de consulter les professionnels du territoire et surtout, de faire savoir aux acteurs du territoire. Donc, on a fait à plusieurs reprises des réunions, des réunions de travail où on a étudié le plan avec [inaudible] et ils étaient là présents à plusieurs reprises, et on a essayé comme ça d'élaborer au fur et à mesure une demande qu'il y avait sur le territoire dans la formation et également comment aménager au mieux ce château, ce campus,

pour qu'il puisse proposer ces mêmes formations. Donc, on a, surtout réunis. Donc, on a réuni, c'était en date du 6 décembre 2021, donc l'hébergement de plein air avec [inaudible], On avait réuni évidemment les vigneron, les vigneron ardéchois UVICA, on a réuni Ardèche Le Goût, l'[inaudible] Ardèche, c'est le syndicat des hôteliers restaurateurs avec son président, l'Atelier [inaudible], a présenté le projet. On a réuni également donc Alain [inaudible], le chef des travaux du lycée hôtelier de Largentière, le rectorat avec [inaudible] qui est également représentant des formations, au lycée hôtelier de Tain l'Hermitage et qui a un lien également avec le Greta. Donc, on avait Mr Michel Jouve qui est chargé d'opération au SDEA et on avait des excusés qui ont reçu le document et qui ont fait un compte rendu de réunion. Pour bien sûr que ce projet-là, beh il serve au territoire et au delà bien sûr. [inaudible] et c'est vrai on sent que on a vécu une fracture là violente avec le COVID et c'est vrai que ce projet arrive à point nommé pour reformer une nouvelle génération de professionnels dans un cadre d'excellence. Voilà et ce projet a vraiment un sens, plus que jamais aujourd'hui. Donc, ça peut répondre un petit peu, je veux juste dire est ce que j'ai répondu à ta question?

**Nathalie Porquet**

Euh...

**Jean Roger Durand**

Après Nathalie, ça restera pas loco- local hein..

**Alban Guillemin**

Non non ...

**Jean Roger Durand**

je vous ai fais passer la lettre du président Wauquiez là, je sais pas si vous l'avez...

**Alban Guillemin**

oui

**Jean Roger Durand**

Si vous l'avez lue, y'a bien un fonctionnement en réseau, c'est à dire que le projet régional ça fonctionne avec la Région

**Alban Guillemin**

Evidemment...

**Jean Roger Durand**

C'est pas...Il n'y a pas que nous je veux dire, au niveau local...ça sera quand même un fonctionnement en réseau avec les autres pôles d'excellence qui existent dans le cadre de la formation. Donc ça va nous dépasser un petit peu, mais finalement ça servira à la commune!

**Nathalie Porquet**

Ouais moi ce que j'ai juste un peu peur c'est qu'en fait les gens soient concentrés là haut et ne descendent plus dans le village après...

**Jean Roger Durand**

Non ce sera l'inverse...

**Nathalie Porquet**

Non je suis pas sûre, parce que quand ils viennent l'été....

**Huguette Anjolras ?**

ça reste un restaurant d'application

**Nathalie?**

J' parle pas que du restaurant hein, je ne parle pas que de ça. Je parle aussi de la boutique, du snack ici, de là bas...

**Huguette Anjolras ?**

ouais mais ce sera à la marge ça...

**Nathalie Porquet**

Parce qu'on voit bien que les gens quand ils viennent dans Largentière, c'est quand même pour visiter le château, enfin pour l'extérieur du château et pour les fêtes. Donc, « Au-Delà du Temps » avant hein, maintenant je ne sais pas. Mais en tout cas, ils vident le milieu de Largentière quand ils montent au château, on a plus personne dans Largentière...

**Jean Roger Durand**

Je pense que l'activité qu'il y aura autour d'un pôle comme ça va servir la commune dans sa totalité. Je suis surpris d'entendre ça parce que pour moi c'est l'effet inverse.

**Nathalie Porquet**

oui peut être

**Jean Roger Durand**

Ca ne va pas vider les commerces actuels, ça va plutôt permettre de développer la commune. N'oublions pas que sur la commune, en termes d'activité économique et de formation, on n'a strictement rien. On est actuellement en négociation, notamment au niveau urbanisme Mme Fournet, au niveau du risque minier par exemple, on est en train actuellement, on est plantés complet, on a plus d'urbanisme sur la commune, on a rien qui fonctionne. On va avoir un « risque pollution » qui va sortir dans quelques temps...On a quand même beaucoup, beaucoup de boulets aux pieds je trouve.... on faire progresser la commune, on perd des habitants à l'heure actuelle. On n'a pas pu délivrer depuis juillet 2018 de nouveaux permis, ni certaines déclarations de travaux en raison de la situation, ancienne situation minière de la commune. Donc on a un projet qui est un projet phare a mon avis, que beaucoup de monde va nous envier. Je pense que ça va servir à l'arrivée. De toute façon, je veux dire après, on va regarder le pôle autour du château, que ce soit le jardin public, que ce soit après la réhabilitation des anciens bâtiments, le développement du lycée hôtelier autour de ça...Tu étais la première à me dire que le lycée hôtelier, n'allait pas de l'avant ....

**Nathalie Porquet**

Mais il y va toujours pas!

**Jean Roger Durand**

Mais il va toujours pas de l'avant...Donc je pense que c'est quand même, on va dire un plus de pouvoir après essayer de booster tout ça... Et en plus un pôle de formation, ça ne sera pas que Largentière, je voudrais bien qu'on soit clair .La lettre de Wauquiez si vous voulez on peut la lire à haute voix...Elle est très claire cette lettre...C'est pas parce que c'est Wauquiez, ça aurait été Queyranne c'était pareil !

**Milène Villard**

Non mais c'est pas très important...est ce que vous pouvez être plus clair sur l'objectif ? Parce que l'objectif il est de former des jeunes ?

**Jean Roger Durand**

Oui

**Milène Villard**

Mais alors pourquoi vous parlez de ce que ça pourrait faire pour les habitants ? Quels chiffres ? Combien de personnes ça pourrait ramener ? Quoi ? Où ? A la boutique ? Combien de personnes ? Soyez plus précis ! Si l'objectif il est de former des jeunes , combien de jeunes supplémentaires ? Combien y en a t il aujourd'hui ?

**Jean Roger Durand**

Vous êtes d'accord avec la formation ?

**Milène Villard**

La formation très bien...

**Jean Philippe Smadja**

Oui, avec la paix dans le monde, la culture, on est d'accord avec tout ça ! Le projet il est calibré pour combien d'étudiants ? Ça c'est une question technique qu'on peut poser au cabinet d'architecture ?

**Jean Roger Durand**

Ca sera plutôt à la Région qu'il faudra poser la question plutôt qu'au cabinet d'architecte...

**Milène Villard**

Soyez clairs sur l'objectif parce que là on a l'impression qu'il y a des doubles objectifs ou des objectifs cachés. Si ce n'est que le formation, pourquoi ce n'est pas l'Education Nationale qui porte le projet ? Ou la Région ? Quelqu'un qui a les compétences pour et non pas la commune ?

**Alban Guillemin**

J'veais peut-être apporter juste un peu de précision sur les formations: aujourd'hui les formations dans l'actuel lycée hôtelier de Largentière, on a le FPCI\* (\*formation complémentaire d'initiatives locales) avec la valorisation des produits du terroir. On a des mentions complémentaires post-bac accueil-réception. On a la formation de bac pro, donc hôtellerie services en restauration avec la cuisine, la commercialisation et le service en restauration. Là c'est un bac pro sur trois ans ou on peut avoir une



alternance sur deux ans et on a le CAP HCR (hôtellerie-café-restaurant), cuisine, service. On vient de recevoir assez récemment donc, le calendrier de formation prévisionnel de la région académique, donc pour les prochaines formations qu'ils souhaitent mettre en place dans ce projet.

**Milène Villard**

Combien y'a d'élèves actuellement Alban?

**Alban Guillemin**

Actuellement, on est à une centaine actuellement

**Milène Villard**

100 élèves. Combien on pourrait en espérer?

**Alban Guillemin**

Alors il ne faut pas raisonner en espérant puisqu'ici on va travailler plus sur des formations, on va dire le but premier, c'est d'avoir le BTS hôtellerie. Donc le BTS hôtellerie ça va couvrir toutes les branches de formation, donc de la gouvernante, du réceptionniste, du valet de chambre, de la femme de chambre, mais également la bagagerie, la conciergerie, la lingerie, en fait, toutes les branches de l'hôtellerie. Et ça, c'est un vrai plus sur ce projet-là, parce qu'on ne trouve nulle part ailleurs de ce niveau-là, de ce standing-là.

**Milène Villard**

Combien de classes alors?

**Alban Guillemin**

Alors si on travaille en classe, Oui, c'est assez compliqué parce que là, c'est des formations, on va avoir des formations de classe...

**Milène Villard**

....une classe, 20 élèves, deux classes, 40 élèves....

**Alban Guillemin**

C'est encore trop prématuré pour savoir exactement le nombre d'élèves par contre ce qui y'a de sûr, c'est ce sera assez aléatoire. Ce ne sera pas figé puisqu'il y aura des formations avec des modules, des mentions complémentaires. L'idée, c'est de proposer des formations. Donc, si je poursuis un peu, on va proposer l'accueil en réception, la commercialisation des services hôtels, cafés, restaurants. Il va y avoir également proposés des BAC pro commercialisation et en service de restauration, le management hôtellerie option hébergement, la gouvernance en hôtellerie, employés d'étage en hôtellerie, le bac pro cuisine, le CAP cuisine, l'accompagnateur de tourisme, parce que c'est des souhaits qui ont été relevés par les professionnels locaux en lien avec le tourisme et Responsable de coordination touristique et territoriale. Le BTS tourisme spécialisation hôtellerie de plein air. Et on a donc eu une demande également sur l'organisateur de réception pour la partie un peu événementielle, qui a été également soulevée.

**Milène Villard**

Votre objectif il est de doubler ce nombre d'élèves ? Il est de le tripler? Quel est l'objectif pour vous?

**Alban Guillemin**

Non, ce n'est pas un objectif de chiffre et de nombre d'élèves.

**Jean Roger Durand**

Non mais Milène, Milène, c'est pas pour la rentrée 2022.

**Jean-Philippe Smadja**

Mais c'est pour le futur de Largentière enfin!!

**Milène Villard**

C'est important de voir la suite, de se projeter!

**Jean Roger Durand**

Non mais j'entends bien, mais vous vous rendez compte quand même..

**Milène Villard**

Si vous vous projetez à 200 élèves, c'est le double...

**Jean Roger Durand**

On a une proposition de pôle d'excellence de la Région. Vous imaginez la chance que l'on a!

**Milène Villard**

Non mais la chance ok, ce n'est pas la question que je pose...

**Jean Roger Durand**

Si, la question, c'est est ce qu'on peut entretenir le bâtiment nous, actuellement? Si oui, avec quel financement et pour quel projet?

**Milène Villard**

Ben voilà, quel projet? Moi c'est ça la question que je pose!

**Jean Roger Durand**

Parce que sinon vous avez pertinemment que ce château....

**Milène Villard**

Ça c'est le projet d'archi, moi je parle de projet pédagogique, combien de personnes on va accueillir? Si on double on est à 200 élèves. A Lesdiguières à Grenoble y'en a 700 ! Pour 21 chambres. Là si on double, on a 20 chambres pour 200 élèves !

**Jean Roger Durand**

[brouhaha] on va devoir se prononcer sur le transfert de propriété ce soir, à la Région. Vous savez pertinemment que l'on n'a pas été capable ces dernières années, à part de le mettre hors d'eau et hors d'air, on n'a pas été capable d'entretenir ce bâtiment. Dans les années à venir si on ne prenait pas cette opportunité, dans quelques années vous aurez une ruine.

### **Milène Villard**

Que pense l'Éducation nationale là-dedans? Est-ce que parce que si on double ou on triple le nombre d'élèves, il va falloir des professeurs supplémentaires, il va falloir des équipes pédagogiques..

### **Alban Guillemin**

Rassurez-vous y'a déjà du monde qui y travaille !

### **Milène Villard**

Où est le proviseur pour nous parler lui aussi de ses ambitions? Sinon, on a une coquille vide. Alors c'est très beau il n'y a pas de souci là-dessus sur la présentation. Mais où est le projet pédagogique? Où sont les élèves potentiels?

### **Speaker 1**

Je vous rassure, là, c'est qu'une partie de la formation, calendrier de la région académique, on a des référents qui s'en en chargent, des référents qui travaillent aussi à trouver quels professeurs de mettre dedans en fonction des formations qui seront proposées. On va avoir également les chambres consulaires qui vont proposer des formations. Il va y avoir également de la formation continue, de la formation pour adultes. C'est pour ça que c'est très compliqué de définir un nombre d'élèves. Pour l'instant, c'est trop, trop trop tôt. On n'arrive pas à voilà... Mais vous rassurez vous, beaucoup de monde y travaillent. Et ce projet est très attendu par l'Éducation Nationale, très attendu par les branches professionnelles, et on souhaite par le plus grand nombre. En tout cas on est persuadés que ce projet va mettre en lumière notre ville aujourd'hui, sur Largentiere.

### **Jean Roger Durand**

Non c'est une chance incroyable pour la commune, franchement...

### **Claudine Fournet**

Est ce qu'on a pas mis la charrue avant les bœufs? C'est à dire ...

### **Jean Roger Durand**

Après notre vote ce soir et après qu'on soit passés dans quelques semaines chez le notaire, ça deviendra un projet régional.

### **Claudine Fournet**

Oui mais est ce qu'on a pas mis la charrue avant les bœufs, enfin je veux dire, on fait un projet, on se rend compte qu'on peut pas le gérer, donc on refile le bébé! C'est un peu bizarre comme fonctionnement!

### **Jean Roger Durand**

Non c'est que, financièrement, je sais pas vous avez participé, je sais pas y'a eu des commissions...

**Claudine Fournet**

Y'en a eu une!

**Jean Roger Durand**

A ouais..., non c'est un projet financièrement très lourd à porter...

**Claudine Fournet**

Est-ce qu'on aurait pas pu être un peu plus modestes?

**Jean Roger Durand**

On est pas dimensionné pour le porter financièrement. Je pense qu'il faut quand même...

**Claudine Fournet**

Ben pourquoi l'avoir [inaudible]..?

**Herman Rose**

Pour pas que le château en ruine!

**Jean Roger Durand**

On a de l'ambition pour la commune...

**Claudine Fournet**

Ben jusque là il est pas tombé...Y'a des crédits qu'on paye encore quand même!

**Bruno Descombes**

Et quelle va être la responsabilité exacte de la commune à l'intérieur de ce projet et donc de nous-mêmes en tant que responsable de la commune? Sur quoi on va travailler nous-mêmes par rapport à ce projet ?

**Jean Roger Durand**

Sur le mode de gestion future. Vous aurez euh... Il y a plusieurs possibilités qui ne sont pas définies à l'heure actuelle: Il peut y avoir une société d'économie mixte (SEM) qui associe le public et le privé. Dans ce cas-là, la Commune sera au Conseil d'Administration comme les autres partenaires. Il peut y avoir un groupement d'intérêt économique qui est un peu le même système que la SEM mais avec des problèmes comptables différents. S'il n'y avait que du public, il pourrait y avoir un groupement d'intérêt public, toujours un système quand même de partenariat. La commune ne sera plus engagée financièrement sur le bâtiment et sur son fonctionnement. C'est une sécurité pour nous. Je vous garantis. On a des difficultés qui sont énormes, que vous connaissez. Où le bâtiment on l'abandonne, on dit on tire un trait dessus, ou alors on essaie d'accepter une proposition qui, à mon avis, est très, très importante pour la commune.

**Claudine Fournet**

Alors je reviens sur votre intervention parce qu'en commission Mme Anjolras a dit qu'à aucun

moment, ce serait à vocation commerciale.

**Jean Roger Durand**

C'est pas commercial mais il faut que ça s'équilibre financièrement

**Claudine Fournet**

oui enfin une société publique privé, désolée mais c'est du commercial!

**Huguette Anjolras**

Non pas commercial au sens où vous l'entendez.. il faut un équilibre financier

**Jean Roger Durand**

S'il vous plaît s'il vous plaît...non c'est la Région Rhône Alpes qui après va être quand même le gestionnaire et le responsable. Après ils verront. Ils peuvent aussi bien faire une délégation de service public. Faire une DSP et prendre un gestionnaire...

**Claudine Fournet**

Oui mais le gestionnaire vient pas pour des prunes! Quelque part y'a un aspect mercantile!

**Jean Roger Durand**

La Région en récupérant le dossier et le projet, elle va quand même chercher à ne pas perdre de l'argent avec.

**Claudine Fournet**

Donc quand Mme Anjolras dit qu'il n'y a pas d'aspect commercial, je suis désolée mais c'est une fausse information!

**Huguette Anjolras**

Non c'est pas l'aspect commercial comme vous l'entendez madame!

**Jean Roger Durand**

C'est pas une insulte d'être commercial! Vous l'êtes!

**Claudine Fournet**

Ben moi je trouve que c'est un peu dommage sur un bâtiment qui est entretenu par la commune depuis des années ...

?

Non il est pas entretenu...

**Jean-Philippe Smadja**

On paie encore la réfection de la toiture.. jusqu'en 2028

**Jérémy Villalonga**

Justement, raison de plus! Ca a des frais, donc si on peut économiser d'avoir des frais et transférer ça à la Région, on est pas la hauteur à Largentière pour gérer un château comme on a c'est tout!

**Claudine Fournet**

On peut faire un parking à 1 million d'euros et on a pas d'argent?

**Nadia Amrane**

Mais un million d'euro c'est rien! C'est une goutte d'eau sur un bâtiment comme ça!

[Sonnette du maire]

**Nadia Amrane :**

Moi j'avais juste une question pratique, il est où le parking ?

**Claudine Fournet**

On en a déjà fait quelques-uns, des parkings...

**Jean Roger Durand**

C'est bon Nadia, non on verra après le parking, je te remercie !

OK...

[brouhaha]

Donc je remercie les architectes d'être venus présenter le projet directement au Conseil Municipal, je vais vous demander, avant de reprendre le cours normal du conseil, vous demander de délibérer sur le transfert de propriété

**Claudine Fournet**

Non mais attendez on parle pas d'argent on parle de rien ?!

**Jean Roger Durand**

Quel argent ? Vous voulez quoi ?

**Claudine Fournet**

Ben j'sais pas, moi dans cession y'a une vente, y'a quelque chose...

**Jean Roger Durand**

Oui y'a une vente oui, mais avec un projet...

**Claudine Fournet**

Et on vote maintenant ?

**Jean Roger Durand**

Oui on vote maintenant le transfert de propriété

**Claudine Fournet**

Et les frais qui sont engagés sur le château là, qu'on paye, la Région les reprend tous ?

**Jean Roger Durand**

A mais oui c'est justement ce qu'on a dit tout à l'heure, oui...

**Claudine Fournet**

Et c'est formalisé comment ? Elle est ou l'offre de la Région ?

**Jean Roger Durand**

En gros si vous voulez c'est la commune qui a signé le contrat de l'architecte, de maîtrise d'œuvre, et après la Région va se substituer à la commune. Donc pour le moment la commune a avancé zéro centime pour le moment.

**Claudine Fournet**

A bon ?

**Jean Roger Durand**

Je vous ai dit tout à l'heure que c'était le SDEA qui...

**Claudine Fournet**

Mais le SDEA c'est le maître d'œuvre mais la commande a été faite par la commune..le SDEA c'est le maître d'œuvre, le donneur d'ordre c'est bien la commune ?!

**Jean Roger Durand**

Je pense que le débat a été intéressant, il faut quand même maintenant passer au vote, je vous interroge : qui est défavorable au transfert de propriété de la commune à la Région Auvergne Rhône Alpes ? Qui s'abstient ? Qui est favorable ? Je vous demande de l'exprimer en levant la main.